

OBSERVATION D'UN POUILLOT DE PALLAS (*Phylloscopus proregulus*) * AU LITTORAL BELGE.

En compagnie de A. Holvoet et R.-M. Lafontaine, nous découvrons le 16 octobre 1982 un Pouillot de Pallas (*Phylloscopus proregulus*) dans un mince rideau de fascines formant brise-vent dans l'avant-port de Zeebrugge (Voir photos). Vu par une douzaine d'ornithologues, l'oiseau n'est plus retrouvé les jours suivants. Il s'agit de la première mention de cette espèce en Belgique non due à une capture. Pour peu banale qu'elle soit, cette donnée n'a cependant rien d'extraordinaire si on la met en regard de l'influx exceptionnel remarqué en Grande-Bretagne en octobre 1982 (une centaine d'observations, cf. HUME ET ALLSOPP, Recent Reports, *British Birds*, 76 : 44, 1983). Un Pouillot de Pallas a aussi été capturé à Erbisœul le 22 octobre 1982 (P. CARLES *et al.* in COLLETTE ET LHOEST, Rapport 1982 de la Commission d'Homologation, *Aves* 20 : 199-211).



Pouillot de Pallas (*Phylloscopus proregulus*) : Zeebrugge, 16 octobre 1982 (Photo B. Michelet)

DESCRIPTION DE TERRAIN DE L'OISEAU DE ZEEBRUGGE :

Taille et silhouette de Roitelet (*Regulus sp.*), un peu moins trapue toutefois, avec une grosse tête effilée vers le bec.

Sourcils jaunes, droits, larges (notamment au-dessus et à l'arrière de l'œil), se rejoignant sur le front et se prolongeant loin sur la nuque sans s'y toucher. Bande olive très foncé, presque noire, bien délimitée, traversant l'œil jusqu'à la nuque, s'élargissant un peu sur les auriculaires. Le vertex est marqué d'une bande centrale jaune verdâtre clair, bien définie, fine vers l'avant du crâne mais s'élargissant un peu vers l'arrière et atteignant la nuque; elle ne touche pas les sourcils au-dessus du bec. Côtés de la couronne d'un vert un peu plus foncé que le dos. Joues blanc grisâtre, marquées de doré.

Dos vert satiné, teinté de jaune, ressemblant au dos d'un Roitelet et d'une couleur sensiblement différente de celle du dos d'un Pouillot véloce ou fitis (*Phylloscopus collybita* ou *P. trochilus*). Croupion carré, jaune clair un peu vert, large (caché par les ailes fermées, il est surtout

* Admis par la Commission d'Homologation.

visible en vol). Dessous blanc satiné, très finement strié sur les côtés du corps. Menton, haut de la gorge et sous-caudales lavés de jaune.

Queue foncée.

Petites couvertures verdâtres, sans contraste avec le manteau. Grandes couvertures plus foncées. Deux barres alaires parallèles jaunes, très nettes : la supérieure courte mais large, l'inférieure très longue, droite, très large. Toutes les rémiges exposées sont finement liserées de jaune.

Ceif sombre. Pattes brun sombre. Bec foncé.

L'animal est très actif, saute ou volette d'une branche à l'autre, avec des vols sur place fréquents (ce comportement caractéristique n'est pas pratiqué en permanence). Il descend parfois au sol. Aucun cri n'a été entendu.

Nous remercions M. Ameels, P. Devillers et D. van der Elst pour nous avoir communiqué leurs notes de terrain, B. Michelet pour avoir mis ses photographies à notre disposition et R.-M. Lafontaine pour son aide.

Reçu le 20.10.83

V. Furnelle
avenue Général Eisenhower 21
B - 1030 Bruxelles.

R. Potvlieghe
rue Maximilien 25
B - 1050 Bruxelles.

NOTE DE LA REDACTION

L'aire de nidification du Pouillot de Pallas (dénommé Pouillot roitelet dans le «Peterson») s'étend depuis le sud et l'est de la Sibérie jusqu'en Chine, atteignant à l'ouest la frontière Afghane; l'espèce hiverne en Chine méridionale et dans le nord de l'Indochine.

L'influx exceptionnel observé en automne 1982 dans les Iles britanniques est le plus important jamais noté, ayant donné lieu à quatre fois plus de mentions qu'en 1981, précédent record.

Si les conditions météorologiques des semaines et jours précédents peuvent expliquer de façon satisfaisante l'arrivée de ces oiseaux sur la côte est de Grande-Bretagne, on comprend bien moins ce qui a pu induire le déplacement de milliers (supposés) d'oiseaux à plus de 5.000 km de leur zone de répartition normale et on ignore si cet influx correspond à une explosion démographique en Sibérie (e.a. d'après HUME et ALLSOPP, *op. cit.*).

E.C.